

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7617 SÉANCE DU 2 juin 2025

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial (absent)
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Yves Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ADJUDICATION DE CONTRAT
RÉFECTION DE LA TOITURE DU CDFM**

Attendu que depuis l'été 2024, le Conseil de la Nation Wendat (« **Conseil** ») planifie le projet de réfection de la toiture du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat (« **CDFM** »);

Attendu que la direction des Services techniques et Infrastructures a procédé à un appel d'offres pour l'identification de l'entrepreneur général en construction qui effectuera les travaux de construction du projet de réfection de la toiture du CDFM;

Attendu que les offres conformes à l'appel d'offres reçues sont les suivantes :

- Toiture Celtic inc. : 387 773,33 \$;
- Toiture R. Martin : 416 358,00 \$.

Attendu qu'en vertu de la *Politique d'approvisionnement en biens et services du Conseil de la Nation huronne-wendat*, tout engagement de plus de 100 000 \$ relève de l'autorité exclusive du Conseil.

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 2 juin 2025 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SÉCRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7617 SÉANCE DU 2 juin 2025

**ADJUDICATION DE CONTRAT
RÉFECTION DE LA TOITURE DU CDFM**

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** :

- **D’octroyer** le contrat relatif au projet de réfection de la toiture du Centre de développement de la formation et de la main-d’œuvre huron-wendat à Toiture Celtic inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 387 773,33 \$ (« **Contrat** »), conformément à la *Politique d’approvisionnement en biens et en services du Conseil de la Nation huronne-wendat*;
- **D’autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures à signer le Contrat, pour et au nom du Conseil de la Nation Wendat (« **Conseil** »);
- **De mandater** le directeur des Services techniques et Infrastructures à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et faire toutes les choses qu’il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution;
- **De mandater** le directeur des Services techniques et Infrastructures à suivre l’avancement des travaux et à autoriser les décomptes progressifs de l’entrepreneur et des professionnels.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 2 juin 2025 Résolution adoptée à l’unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND